

**POUR TOUS,
TOUT AU LONG
DE LA VIE ACTIVE...**

**... POUR FAVORISER
SON ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**

CEP

**LE CONSEIL EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE**

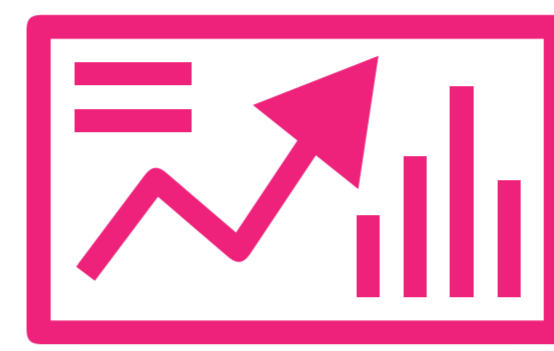
UN DISPOSITIF PERSONNALISÉ ET GRATUIT



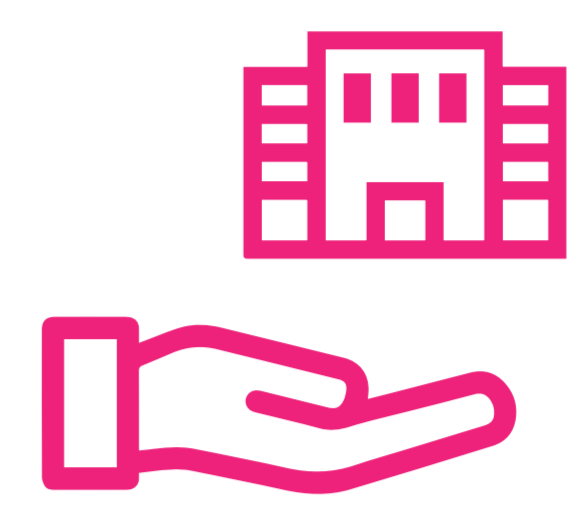
Faire le point
sur sa situation
professionnelle



Bénéficier
d'informations
et de conseils



Envisager
une évolution,
une mobilité
ou une transition
professionnelle



Se lancer dans un
projet de création ou
de reprise d'entreprise

LE CEP EN PRATIQUE

1

ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Le conseiller **analyse votre projet, identifie les compétences** transférables ou à acquérir, **apporte des informations locales** sur l'économie, l'emploi, les métiers recherchés et les formations disponibles.

2

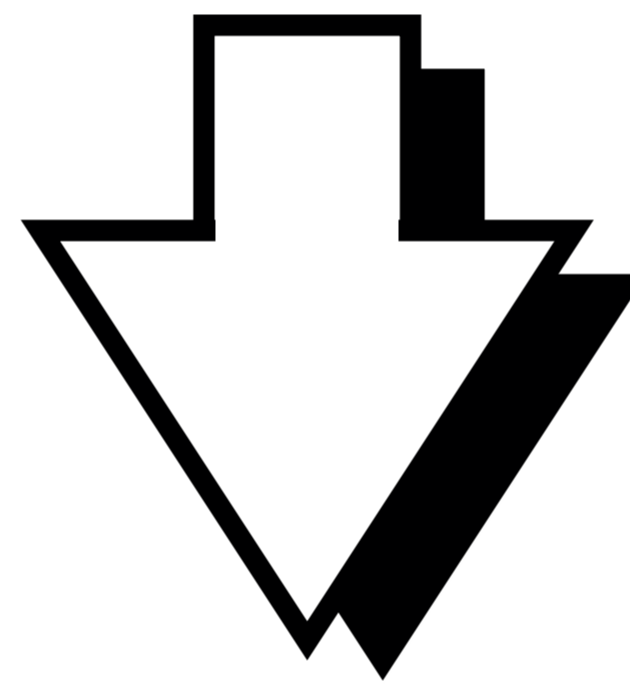
CONSEIL SUR-MESURE

Vous construisez, **clarifiez et formalisez votre projet** avec votre conseiller. Vous **étudiez sa faisabilité et la stratégie** à mettre en œuvre selon votre situation, vos besoins et votre degré d'autonomie.

3

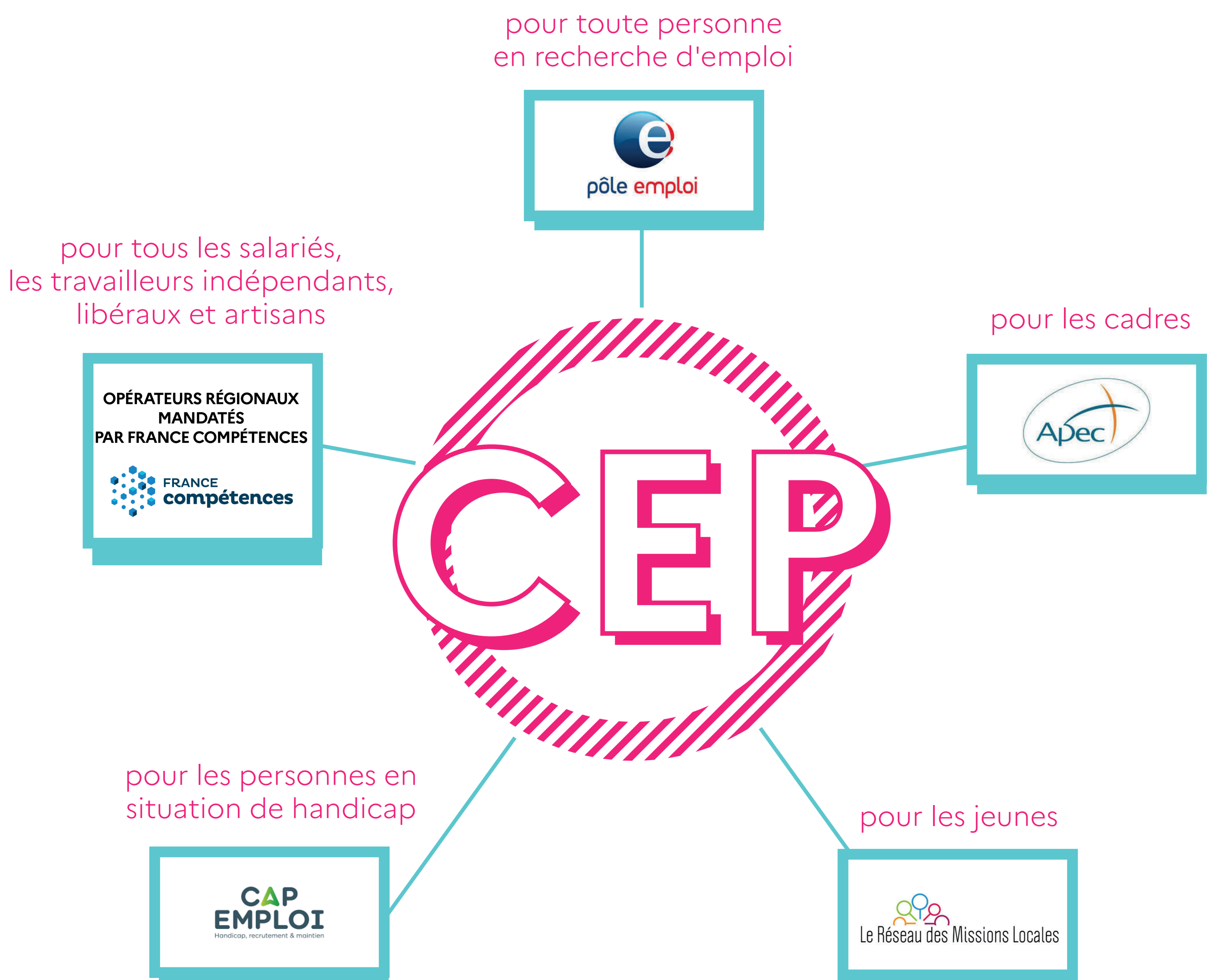
ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Vous élaborez avec le conseiller **un plan d'actions** incluant les étapes de réalisation, les actions à conduire, **les prestations à mobiliser et le plan de financement.**



**À LA FIN DU CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE,
UN DOCUMENT DE SYNTHÈSE VOUS EST REMIS :
IL RÉCAPITULE VOS OBJECTIFS, VOTRE PROJET PROFESSIONNEL
ET LE DÉROULÉ DE SA MISE EN ŒUVRE**

CONTACTS



Plus d'infos sur la fiche pratique dédiée au conseil en évolution professionnelle sur travail-emploi.gouv.fr/cep

